

"CITES NEWS" – PLANTES

Journal d'information du Comité pour les plantes CITES pour la région européenne

Numéro 7
Juillet 2000

Paraît également en espagnol et en anglais

Ce numéro contient:

- Election du Comité pour les Plantes
- 9ème réunion du Comité pour les Plantes
- CdP11 – Résultats des propositions pour les plantes
- Formation CITES
- Lieu et date de la prochaine réunion du Comité pour les Plantes

Ce numéro de *CITES-News* présente les résultats de la 11ème réunion de la Conférence des Parties à la CITES (CdP11) qui s'est tenue au siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUED) à Gigiri, Nairobi, Kenya, du 10 au 20 avril 2000.

Plus de 1400 représentants de gouvernements des Parties, d'organisations non-gouvernementales et inter-gouvernementales participèrent à la réunion.

Soixante deux propositions d'amendement à l'Annexe I ou II, dont vingt-deux concernant les plantes, ont été débattues. Les résultats sont détaillés en page 6 et 7. Les propositions concernant les plantes ont eu beaucoup de succès et nous remercions tous ceux qui ont contribué à l'obtention de ces résultats.

Félicitations!

Nous connaissons tous Margarita Clemente Muñoz comme présidente du Comité pour les Plantes, mais en avril elle nous a dévoilé des talents supplémentaires lorsqu'elle eu la difficile tâche de présider le Comité I à la CdP11 (dans lequel toutes les propositions d'amendement furent discutées). Félicitations Margarita, comme d'habitude tu as fait une prestation remarquable, notamment en appliquant avec sagesse ton expérience du Comité pour les Plantes pour guider les discussions – souvent houleuses - sur les éléphants, baleines, tortues ou tigres...

Elections du Comité pour les Plantes

L'élection des membres du Comité pour les Plantes s'est tenue à la Conférence et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux représentants et suppléants. Félicitations à Margarita et Bertrand von Arx pour leur ré-élection à la présidence et vice-présidence respectivement.

	Afrique	Amérique centrale, du sud et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie	Europe	Océanie
Rep. 1	John DONALDSON (Afrique du Sud)	Marga C.M. WERKHOVEN (Suriname)	Bertrand von ARX (Canada) (vice-président)	Zulmukshar SHAARI (Malaisie)	Margarita CLEMENTE MUÑOZ (Espagne) (présidente)	Greg LEACH (Australie)
Rep. 2	Quentin LUKE (Kenya)	Enrique FORERO (Colombie)	XXXX	N.P. SINGH (Inde)	Jan DE KONING (Pays-Bas)	XXXX
Suppl. 3	K. AKPAGANA (Togo)	Fátima MERELES (Paraguay)	Patricia D DÁVILA ARANDA (Mexique)	Dwiatmo SISWOMARTONO (Indonésie)	Dieter SUPTHUT (Suisse)	Osia GIDEON (Papouasie-Nlle Guinée)
Suppl. 4	XXXX	Dora Ingrid RIVERA (Costa Rica)	XXXX	Jiansheng JIA (Chine)	Hanna WERBLAN-JAKUBIEC (Pologne)	XXXX

NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ POUR LES PLANTES DARWIN, AUSTRALIE, 7 - 11 JUIN 1999

Soixante-douze membres et observateurs de vingt-huit pays (25 Parties et 14 ONG) ont participé à cette réunion très productive. Un bref résumé est présenté ci-après.

Priorités

La préparation de commentaires sur le *Plan stratégique de la CITES* et son *Plan d'action* ont retenu la plus grande attention.

Représentants régionaux

Il a été nécessaire de définir plus précisément le rôle des représentants régionaux. L'importance du soutien financier des pays des représentants a aussi été soulignée. Le Comité pour les Plantes a produit une liste des tâches potentielles des représentants régionaux.

Répertoires régionaux

Le Comité pour les Plantes est décidé à continuer le développement et la mise-à-jour d'un répertoire régional, rassemblant spécifiquement les informations sur les personnes impliquées dans les affaires concernant les plantes au sein des autorités de gestion et scientifiques de chaque Partie. Deux régions (Europe et Amérique du Nord) possèdent déjà leur liste et le Comité pour les Plantes a prévu d'étudier la possibilité de les incorporer dans le *Web*.

Commerce important

Le Secrétariat a mené à terme cinq projets par l'intermédiaire de différents consultants:

- Etude du commerce des orchidées de Thaïlande ;
- Etude du commerce des orchidées de la République populaire de Chine ;
- Commerce de *Galanthus* et *Cyclamen* en Turquie et Géorgie ;
- Mise en place de l'application pour *Aquilaria malaccensis* figurant à l'Annexe II ;
- Mise en place de l'application pour *Nardostachys grandiflora* et *Picrorhiza kurroa* figurant à l'Annexe II.

Commerce de plantes et animaux de l'Annexe II

Le Comité pour les Plantes, avec l'aide du président du Comité des animaux, a préparé un projet de résolution visant à compléter la résolution Conf. 8.9 sur le commerce important des espèces de l'Annexe II. Cette résolution conjointe visera à mettre en vigueur les dispositions des paragraphes 2(a) et 3 de l'Article IV de la Convention pour les plantes et les animaux.

Révision des Annexes

Après révision de plus de 300 taxa, des recommandations furent présentées et transmises aux pays d'origine concernés. Au nom du Comité pour les Plantes, le gouvernement dépositaire (la Confédération helvétique) a présenté à la CdP11 la plupart des propositions résultant de la révision. On peut noter en passant que le Comité des animaux a maintenant adopté la même méthodologie pour la révision de ses taxa.

Réalisations dans le domaine de la formation (voir plus loin)

- Un guide de l'utilisateur pour les plantes CITES – contenant quarante diapositives en couleur et des notes d'accompagnement.
- Un manuel d'identification des plantes médicinales
- Un cours "Masters" sur la gestion, la conservation et le contrôle des espèces commercialisées au niveau international

Recommandations du Comité pour les plantes

Renforcer le travail des représentants régionaux par la création et la mise-à-jour de répertoires régionaux permettant de:

- (1) localiser plus de botanistes dans les Parties afin de pouvoir les contacter au sujet des plantes CITES;
- (2) rendre attentif les autorités de gestion sur l'importance des questions relatives aux plantes, le besoin d'expertise scientifique adéquate et sur la nécessité d'un appui financier;
- (3) inciter les Parties à nommer au moins un botaniste dans leur autorité scientifique et;
- (4) renforcer les liens entre les autorités scientifiques et de gestion.

COMMERCE DE PLANTES MEDICINALES

Aquilaria malaccensis - 'Bois d'Aigle, Bois d'Aloe' CITES Annexe II

Grand arbre sempervirent qui produit un bois odorant utilisé comme encens, parfum, bois de construction, en cosmétique, comme désinfectant et plus particulièrement pour ses propriétés médicinales.

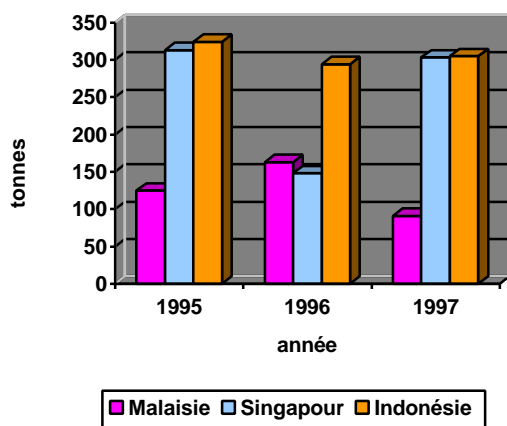
Principaux exportateurs = Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Taïwan.

Utilisation médicinale

Le bois d'Aigle est utilisé de plusieurs manières dans les différentes médecines traditionnelles asiatiques. Il est utilisé pour des états aussi variés que la mauvaise haleine, la dysenterie ou même la paralysie.

Export brut de *Aquilaria malaccensis* 'copeaux' pour 1995-1997

(source: CITES Trade Data)



Plantes utilisées à des fins médicinales

Les arbres contiennent souvent des bois résineux et odorifères qui entrent le commerce sous le nom de "bois d'Aigle". La résine est probablement produite par la plante en réaction à une infection fongique ou à une blessure externe (Kadir & al. 1977).

Le bois odorifère et imprégné de résine se trouve en général sur des arbres âgés de vingt ans et plus. On pense que les arbres âgés de plus de 50 ans sont les plus riches en oléorésine (Menon 1960, Sadgopal 1960).

Avec l'augmentation de la récolte, il semble que de nombreux arbres non productifs de *Aquilaria malaccensis* soient abattus par des récolteurs mal informés recherchant la résine. Malgré que seuls certains arbres sont infectés, les récolteurs de certaines régions abattent tous les arbres à la recherche du bois infecté. (IUCN & TRAFFIC 1994).

Origine

D'après les données de commerce CITES, le "bois d'Aigle" issu de *Aquilaria malaccensis* provient principalement de Malaisie et d'Indonésie. Ce dernier pays est le principal exportateur et Singapour le principal point de transit du commerce vers l'Asie centrale et les pays asiatiques.

D'autres sources indiquent une exportation d'Inde, Myanmar, Thaïlande, Bhoutan, Cambodge, Laos et Vietnam.

Huile d'agar

C'est un produit majeur, surtout en Inde, mais les rapports annuels CITES ne recèlent que très peu d'informations sur son commerce. Il est probable qu'il circule sans être observé par les autorités CITES. Le commerce actuel du "bois d'Aigle" n'est que partiellement contrôlé par les Parties à la CITES.

Autres espèces

Des études récentes ont mis en évidence que le "bois d'Aigle" était aussi obtenu à partir d'autres espèces. Hau (1997) mentionne *Aquilaria sinensis*, *A. agallocha* et *A. secundaria*, mais les deux derniers noms sont des synonymes de *A. malaccensis*. Broad (1995) signale la surexploitation de *A. crassna* au Vietnam. La liste mondiale des arbres menacés (Oldfield & al. 1998) cite les taxa suivant comme étant exploités pour le "bois d'Aigle": *A. beccariana*, *A. crassna*, *A. cumingiana*, *A. hirta*, *A. malaccensis*, *A. microcarpa* et *A. sinensis*.

Lors de l'inclusion à l'Annexe II du "bois d'Aigle", son commerce n'était que peu connu. Il est probable que les données relatives au commerce de *A. malaccensis*, issues des rapports annuels CITES, comprennent une quantité non négligeable de données concernant d'autres espèces. Il est difficile, même pour un expert, d'identifier quelle est l'espèce d'*Aquilaria* commercialisée en n'analysant que le bois infectés. (IUCN & TRAFFIC 1994).

FORMATION CITES

“Gestion, conservation et contrôle des espèces commercialisées au niveau international” 3ème cours Masters, Espagne: 2 octobre - 15 décembre 2000

Le second cours Masters (500 heures) qui s'est tenu du 4 octobre au 17 décembre 1999 a été organisé par l'Université Internationale d'Andalousie (Baeza, Jaen) en collaboration avec l'Université de Cordoba (Espagne) et financé par la Fondation pour la Biodiversité (Ministère espagnol de l'Environnement). Vingt-huit étudiants provenant d'autorités de gestion ou scientifiques, d'universités, d'organisations gouvernementales ou non-gouvernementales d'Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Equateur, Guatemala, Italie, Mexique, Panama, Pérou et Espagne ont participé au cours. En plus, dix-neuf inspecteurs de l'autorité de gestion de l'Espagne ont participé à différentes parties de ce cours Masters afin d'améliorer leurs connaissances de la CITES.



Le cours fut présenté par 62 professeurs de 14 pays. A part l'autorité scientifique (Ministère de l'Environnement) et l'autorité de gestion (Ministère de l'Economie et des Finances) d'Espagne, les autres professeurs étaient originaires de l'autorité de gestion et/ou scientifique de l'Argentine, Autriche, France, Mexique, Pays-bas, Paraguay, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique et Vénézuéla, du Secrétariat CITES; du Forensic Laboratory des Etats-Unis, de la Commission de l'Union Européenne, du Secrétariat des Ressources génétiques pour les plantes de la FAO, de l'UICN-Union Mondiale pour la nature, l'African Resources Trust et Adena-WWF.

Les étudiants assistèrent à 400 heures de cours et de travaux pratiques traitant de tous les sujets de gestion et scientifiques nécessaires pour une application efficace de la CITES. La partie pratique se déroula au Jardin botanique et Université de Cordoba, au zoo de Barcelone, à la douane d'Algeciras, au Cazorla Natural Park, au Doñana National Park et à l'Université de Grenade. Tous les étudiants ont réussi leur examen final et préparent une thèse (équivalente à 100 heures de cours) dans leurs pays respectifs. La présentation de cette thèse est obligatoire pour l'obtention du Masters.

La réalisation de ce deuxième Masters a été rendue possible grâce à l'Université Internationale qui l'a organisé, conjointement avec l'Université de Cordoba, sans oublier la généreuse participation financière de la Fondation pour la Biodiversité, et la collaboration du Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Economie et des Finances (Secrétariat général du Commerce extérieur) d'Espagne, le Secrétariat CITES, le Jardin botanique de Cordoba, le zoo de Barcelone et de Jerez, ainsi que les douanes d'Algeciras.

Le troisième Masters se tiendra à l'Université Internationale d'Andalousie, en collaboration avec l'Université de Cordoba du 2 octobre au 15 décembre 2000.

Le financement a été approuvé par la Fondation pour la Biodiversité qui est présidée par le Ministère de l'Environnement. La traduction simultanée espagnol-anglais est prévue pour l'ensemble du cours, afin de permettre une plus large participation.

Pour plus d'informations:

Prof. Dr. M. Clemente, Directrice du Masters, email: cr1clmum@uco.es

Réservations:

Université Internationale d'Andalousie machado@uniaam.uia.es

FORMATION CITES

CITES et les plantes: Guide de l'utilisateur

Le besoin de matériel de formation et d'éducation à l'intention des personnes impliquées dans l'application de la CITES dans le domaine des plantes a été discuté et reconnu. Le Comité pour les plantes a approuvé l'idée de la création d'un jeu standard de diapositives CITES disponible dans les trois langues officielles de la CITES.

La première partie, de ce que l'on espère sera une longue série, **CITES et les plantes – Guide de l'utilisateur** par Marianne Syrylak Sandison, Margarita Clemente Muñoz, Jan de Koning et Maurizio Sajevo a été produite par le Royal Botanic Gardens, Kew (autorité scientifique pour les plantes du Royaume-Uni) avec la collaboration de l'autorité scientifique d'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas. Ce guide est un document-clé, mettant à disposition une introduction sur la CITES et les plantes. Le projet a été financé par l'autorité de gestion du Royaume-Uni (Dpt de l'Environnement, des Transports et des Régions) et le Secrétariat de la CITES.

Ce Guide comprend 40 diapositives, des notes pour le conférencier et des informations sur les différents aspects de la CITES. Les principaux chapitres expliquent les buts, mécanismes et l'organisation de la CITES, les principaux groupes de plantes contrôlées par la CITES et proposent une introduction à l'application. Le dossier est prévu pour être reproduit et distribué.

CITES et les plantes – Guide de l'utilisateur est disponible en anglais, français et espagnol.

Pour les copies en anglais et français, prière de contacter:

Marianne Sandison
CAPS (CITES Slide Pack)
Herbarium
Royal Botanic Gardens, Kew
RICHMOND
Surrey, TW9 3AE
United Kingdom

Email: M.Sandison@rbgkew.org.uk
Fax: +44 (0)20 8332 5757



Pour les copies en espagnol, prière de contacter:

Margarita Clemente Muñoz
Jardín Botánico de Córdoba
Avda. de Linneo s/n
E-14004 CORDOBA
Spain

Email: cr1clmum@uco.es
Fax: +34 957 29 53 33

Manuel de formation pour l'identification des plantes médicinales

Ces dernières années, la CITES a élargi son champ d'action en incluant notamment les plantes médicinales. Plus de 200 plantes médicinales figurent aux Annexes, dont environ 20 sont commercialisées d'une manière substantielle, comme par exemple *Panax quinquefolius*, *Saussurea costus* et *Prunus africana*.

Le commerce d'espèces figurant à l'Annexe II requiert des documents CITES qui vont constituer la base pour l'établissement des rapports annuels par les Parties à la CITES. Cependant, il n'existe que très peu de données dans les rapports CITES sur certaines des plantes commercialisées pour leurs propriétés médicinales, malgré un commerce soutenu et régulier au niveau international.

La reconnaissance de produits médicinaux botaniques qui pourraient provenir de plantes protégées est difficile car: (i) les espèces figurant aux Annexes CITES circulent généralement sous leur nom de commerce ou un nom pharmaceutique qui est souvent différent du nom accepté du taxon; (ii) il n'existe pas de manuel d'identification des parties de plantes ou dérivatifs commercialisés pour leurs propriétés médicinales.

L'autorité scientifique pour les plantes de l'Allemagne a mandaté le Dr. Dagmar Lange afin qu'elle développe un module de formation sur les espèces CITES utilisées pour leurs propriétés médicinales. Ce dossier est maintenant utilisé lors d'ateliers de formation et pourrait aussi être utilisé lors de séminaires de formation du Secrétariat CITES. Ce programme de formation devrait être d'une grande utilité pour les autorités nationales de la CITES dans la mise-en-oeuvre de la Convention.

Les documents suivants peuvent maintenant être obtenus auprès de l'Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature, Bundesamt für Naturschutz, Konstantinstr. 110, D-53179 Bonn, Allemagne:

Lange, D. (1999): *Identification training for medicinal and aromatic plants covered by CITES and EU Regulation 2307/97*. Lecture script. Version 2-En. 25.5.99. - 98 pp., Federal Agency for Nature Conservation, Bonn (BfN-Skripten 11).

Lange, D. & U. Schippmann, Eds. (1999): *Checklist of medicinal and aromatic plants and their trade names covered by CITES and EU Regulation 2307/97*. Version 3.0. - 48 pp., Federal Agency for Nature Conservation, Bonn (BfN-Skripten 8).

11ÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CITES (CDP11), GIGIRI (KENYA), 10 – 20 AVRIL 2000

DÉCISIONS

Bâtons de pluie - amendement à la Résolution Conf. 9.18 (Rev.)

Après consultation avec différentes Parties, le Chili a proposé que le texte suivant soit ajouté:

RECOMMANDE

Que les Parties examinent la possibilité d'adapter leur législation nationale concernant les exemptions personnelles pour les bâtons de pluie issus de Cactaceae selon l'Article VII, paragraphe 3 et qu'elles envisagent de limiter cette exemption à un maximum de 3 échantillons de l'espèce concernée par personne.

***Guaiacum* spp.**

Le Comité pour les Plantes devra entreprendre une révision du genre *Guaiacum* afin de:

- i) clarifier la taxonomie actuelle de ce genre selon les connaissances les plus récentes;
- ii) déterminer comment différencier les espèces de ce genre lorsqu'elles sont dans le commerce;
- iii) définir le statut à l'état sauvage, le niveau du commerce et les menaces sur les espèces, et

sur la base des résultats obtenus lors de cette révision, et si approprié, recommander la préparation de propositions d'amendement aux Annexes pour ces espèces.

***Aquilaria* spp.**

Le Comité pour les Plantes devra poursuivre sa révision du genre *Aquilaria* afin de:

- a) déterminer comment différencier les espèces de ce genre lorsqu'elles sont dans le commerce, particulièrement dans le cas du "bois d'Aigle";
- b) suggérer des solutions autres qu'une simple amélioration de l'identification qui puissent donner une meilleure connaissance du commerce d'*Aquilaria malaccensis*; et
- c) déterminer si d'autres espèces dans ce genre devraient figurer à l'Annexe II de la Convention, soit parce qu'elles ressemblent aux espèces commercialisées, soit parce que leur statut biologique ou de commerce sont suffisamment inquiétant pour qu'elles figurent à l'Annexe II.

Si l'on peut déterminer, suite à cette révision, que des

espèces supplémentaires doivent figurer à l'Annexe II, le Comité pour les Plantes indiquera lesquelles devront être incluses selon les dispositions de l'Article II.2(a) et lesquelles selon les dispositions de l'Article II.2(b).

Création d'un groupe de travail de la Conférence des Parties sur l'acajou

Les Parties se sont mises d'accord pour créer un groupe de travail *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles) qui fera part de ses conclusions lors de la douzième réunion de la Conférence des Parties.

Le groupe de travail sur l'acajou devra:

1. revoir l'efficacité de l'inclusion actuelle ou future à l'Annexe III;
2. analyser le commerce légal et illégal;
3. revoir les études concernant le statut de cette espèce;
4. encourager les échanges d'information sur la mise en oeuvre de la Convention et les contrôles à l'importation et l'exportation entre les autorités de gestion et scientifiques;
5. étudier des mesures appropriées pour élargir l'étendue géographique pour les espèces figurant à l'Annexe III;
6. évaluer et analyser les résultats des paragraphes 1 - 5 ci-dessus; et
7. présenter ses résultats et ses recommandations à la douzième réunion de la Conférence des Parties.

***Harpagophytum*: Statuts biologique et commercial**

A la lumière de l'augmentation du commerce des racines de *Harpagophytum* spp., les pays d'origine et les pays exportateurs devront fournir au Secrétariat toutes les informations disponibles concernant le commerce, la gestion, les mesures régulateurs et le statut biologique des espèces d'*Harpagophytum*.

Le Comité pour les Plantes devra:

- a) revoir ces informations;
- b) résumer le statut biologique et commercial des espèces d'*Harpagophytum* présentes dans le commerce international;
- c) préparer un rapport sur le statut biologique et commercial des espèces d'*Harpagophytum*, au moins six mois avant la réunion de la douzième réunion de la Conférence des Parties.

11ÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CITES (CDP11), GIGIRI (KENYA), 10 – 20 AVRIL 2000

PROPOSITIONS CONCERNANT LES PLANTES

Numéro de la proposition / Taxon	Proposition	Auteur de la proposition	Décision CdP11
11.1 <i>Ceropegia</i> spp.	Suppression de l'Annexe II	Suisse	Acceptée
11.2 <i>Frerea indica</i>	Suppression de l'Annexe II	Suisse	Acceptée
11.3 <i>Byblis</i> spp.	Suppression de l'Annexe II	Australie	Acceptée
11.4 <i>Disocactus macdougallii</i>	Transfert de l'Annexe I à l'Annexe II	Suisse	Acceptée
11.5 <i>Sclerocactus mariposensis</i>	Transfert de l'Annexe I à l'Annexe II	Suisse	Rejetée
11.6 <i>Cephalotus follicularis</i>	Suppression de l'Annexe II	Australie	Acceptée
11.7 <i>Dudleya stolonifera</i> et <i>D. traskiae</i>	Transfert de l'Annexe I à l'Annexe II <i>Modification: uniquement D. stolonifera</i>	Suisse	Acceptée <i>Avec modification</i>
11.8 Cyatheaceae spp. et Dicksoniaceae spp.	Remplacement l'inscription actuelle de Cyatheaceae spp. par <i>Cyathea</i> spp. (y compris <i>Alsophila</i> , <i>Nephelea</i> , <i>Sphaeropteris</i> , <i>Trichipteris</i>); Dicksoniaceae spp. par <i>Dicksonia</i> spp. (seulement celles provenant d'Amérique) et <i>Cibotium barometz</i>	Suisse	Acceptée
11.9 <i>Shortia galacifolia</i>	Suppression de l'Annexe II	Suisse	Retirée
11.10 <i>Lewisia cotyledon</i> , <i>L. maguirei</i> et <i>L. serrata</i>	Suppression de l'Annexe II <i>Modification; uniquement L. cotyledon</i>	Suisse	Acceptée <i>Avec modification</i>
11.11 <i>Darlingtonia californica</i>	Suppression de l'Annexe II	Suisse	Acceptée
11.53 Harmonisation des dérogations	Harmonisation des dérogations relatives aux produits médicinaux en combinant l'annotation actuelle #2 sur <i>Podophyllum hexandrum</i> <i>Rauvolfia serpentina</i> avec l'annotation #8 sur <i>Taxus wallichiana</i> dans l'Interprétation des Annexes I et II	Suisse	Acceptée
11.54 <i>Panax ginseng</i>	Inscription des racines à l'Annexe II. <i>Modification: uniquement les populations de la Fédération de Russie. En outre avec l'annotation quant au Cistanche deserticola</i>	Fédération de Russie	Acceptée <i>Avec modification</i>
11.55 <i>Araucaria araucana</i>	Transfert de la population d'Argentine de l'Annexe II à l'Annexe I	Argentine	Acceptée
11.56 Cactaceae spp.	Dérogation aux contrôles CITES pour trois spécimens de bâtons de pluie par personne (Cactaceae: <i>Echinopsis</i> et <i>Eulychnia</i>)	Chili	Retirée – remplacée par une décision
11.57 <i>Kalmia cuneata</i>	Suppression de l'Annexe II	Etats-Unis d'Amérique	Acceptée
11.58 <i>Camptotheca acuminata</i>	Inscription à l'Annexe II	Chine	Retirée
11.59 <i>Cistanche deserticola</i>	Inscription à l'Annexe II Avec l'annotation suivante: "sert à désigner les racines entières et tranchées et les parties de racines, à l'exception des parties et produits transformés tels que poudres, pilules, extraits, toniques, tisanes, et autres préparations".	Chine	Acceptée
11.60 <i>Harpagophytum procumbens</i> et <i>Harpagophytum zeyheri</i>	Inscription à l'Annexe II	Allemagne	Retirée – remplacée par une décision
11.61 <i>Adonis vernalis</i>	Inscription à l'Annexe II <i>Avec annotation selon proposition 11.53</i>	Allemagne	Acceptée <i>Avec modification</i>
11.62 <i>Guaiacum sanctum</i>	Transfert de l'Annexe II à l'Annexe I	Etats-Unis d'Amérique	Retirée – remplacée par une décision

AGENDA 2000

2 octobre - 15 décembre

3ème Masters CITES pour les plantes

Université Internationale d'Andalousie
Antonio Machado Campus,
Baeza, Jaén, Spain

7 - 9 décembre

Réunion conjointe des Comités pour les animaux et pour les plantes.
Virginie,
USA

11 - 15 décembre

10ème réunion du Comité pour les plantes.
Virginie,
USA

NOUVELLES PUBLICATIONS

Checklist of medicinal and aromatic plants and their trade names covered by CITES and EU

Regulation 2307/97. Lange, D. & Schippmann, U. (1999). Bundesamt für Naturschutz, Germany. pp. 48

Liste d'espèces de plantes médicinales ou aromatiques avec leurs synonymes et noms vernaculaires et commerciaux.

✉ Dr Dagmar Lange
D-71642 Ludwigsburg, Germany

Fax: +49 7144 92804
Email: dagmarlange@t-online.de

CITES et les plantes. Guide de l'utilisater. Sandison, M.S. et al. (1999) Royal Botanic Gardens, Kew, UK.

Information générales avec 40 diapositives en couleur pour tous les professionnels impliqués dans des activités relatives à la CITES. Disponible en anglais, français et espagnol.

✉ Conventions and Policy Section, RBG Kew
Richmond, Surrey, TW9 3AE. UK

Fax: +44 (0)20 8332 5757
Email: M.Sandison@rbgkew.org.uk

CITES Bulb Checklist. Davis, A.P. (1999). Royal Botanic Gardens, Kew, UK. pp 131

Liste des bulbeuses du genre *Cyclamen*, *Galanthus* et *Sternbergia*. Tous les textes en anglais, français et espagnol

✉ Kew Enterprises, RBG Kew
Richmond, Surrey TW9 3AB. UK

Fax: +44 (0)20 8332 5161
Prix: UK Sterling £10.00 + port et emballage.

CITES Cactaceae Checklist (deuxième édition).

Hunt, D. (1999). Royal Botanic Gardens, Kew, UK & International Organization for Succulent Plant Study (IOS). pp 315. Tous les textes en anglais, français et espagnol

✉ Kew Enterprises, RBG Kew
Prix: UK Sterling £13.50 + port et emballage.

Succulents II. The New Illustrated Dictionary.

Sajeva, M. and Costanzo, M. (2000). Le Lettre, Firenze, Italy. ISBN: 88-7166-473-6

Prix: L. 95.000 or €49,06

Fichas de identificación de especies maderables

CITES. Clemente-Muñoz, M (Ed). 2000. Edición del Servicio de Publicaciones de la Universidad de Córdoba. Cdrom (Espagnol). ISBN: 84-7801-521-3. Depósito legal CO.198/2000.

Fiches de détermination d'espèces de bois présentes dans le commerce.

✉ Dr Margarita Clemente
Email: Cr1clmum@uco.es

Conifers. Status Survey and Conservation Action

Plan. Farjon, A. and Page, C.N. (compilers). 1999. IUCN/SSC Conifer Specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK. ix + 121 pp.

✉ IUCN Publications Services Unit
219c Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL.
UK

Fax: +44 1223 277 175
Email: info@books.iucn.org

The Orchids of Madagascar: annotated checklist

Du Puy, D., et al. (1999). Royal Botanic Gardens, Kew, UK. pp 376 + 48 p. ill. col.

✉ Kew Enterprises, RBG Kew

Prix: UK Sterling £49 + port et emballage.

Compte-rendu de la neuvième réunion du Comité pour les Plantes CITES, Darwin, Australie 7- 11

Juin 1999. pp 53 + annexes.

Publié en anglais, français et espagnol.

✉ Secrétariat CITES

The Commercial use of Biodiversity. Access to Genetic Resources and Benefit-Sharing. Kate, K. ten & Laird S. (1999)

Une référence pour ceux qui travaillent sur la Convention sur la Biodiversité.

✉ Earthscan,
Freepost 1
120 Pentonville Road, London, N1 9BR, UK

Fax: +44 (0)20 7278 1142
Prix: UK Sterling £50.00 + port et emballage.

QUELQUES SITES WEB TRAITANT DE LA CITES



Si vous désirez ajouter un site traitant de la CITES dans la prochaine édition de cette liste, veuillez prendre contact avec:

Jacqui Roberts, email: J.Roberts@rbgkew.org.uk

Quelques sites Web utiles :

Général + info

- CITES Home Page <http://www.cites.org/>
- Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève <http://www.cjb.unige.ch/BVAUICN/Bcites.htm>
- Córdoba Botanic Garden <http://www.uco.es/organiza/servicios/jardin>
- 'CITES News' – Plants – newsletter pour la région européenne <http://www.rbgkew.org.uk/herbarium/caps/cites/index.htm>

Autorités CITES

- Autorité de gestion de la République Tchèque <http://www.env.cz/www/laws/cites2.nsf>
- Autorités CITES de Finlande <http://www.vyh.fi/luosuo/lumo/lasu/CITES/cites.htm>
- Autorité CITES de la Suède <http://www.sjv.se/cites/>
- Autorités CITES du Royaume-Uni
Site conjoint visant à fournir les informations et les mises-à-jour CITES concernant le Royaume-Uni et les Territoires d'Outre-mer. <http://www.ukcites.gov.uk/>
- Autorité de gestion du Royaume-Uni <http://www.wildlife-countryside.detr.gov.uk/gwd/index.htm>
- Autorité scientifique pour les plantes du R.-U. <http://www.rbgkew.org.uk/herbarium/caps/index.htm>
- US Fish and Wildlife Service <http://international.fws.gov/global/CITES.html>

Législation

- Commission Européenne DGXI: site sur la législation des espèces sauvages dans le commerce http://www.europa.eu.int/comm/environment/cites/home_en.htm
- WCMC EU Wildlife Trade Regulation site <http://www.wcmc.org.uk:80/species/trade/eu/>

Identification

- Maderas CITES <http://www.uco.es/organiza/servicios/jardin/CITESinicio.htm>

ONG / Divers

- UICN-Union mondiale pour la nature <http://www.iucn.org>
- UICN-Commission pour la survie des espèces <http://www.iucn.org/themes/ssc/siteindx.htm>
- TRAFFIC <http://www.traffic.org/>
- WCMC World Conservation Monitoring Centre <http://www.wcmc.org.uk/programmes/>

COMITE POUR LES PLANTES CITES

AFRIQUE

M. John Donaldson

National Botanical Institute
Private Bag X7
7735 Claremont (Cape Town)
South Africa
Fax: +27 21 797 69 03
Email: donaldso@nbict.nbi.ac.za

M. Quentin Luke

PO Box 24133
Nairobi, Kenya
Fax: +254 2 88 27 28
Email:
bonham.luke@mail.swiftkenya.com

M. K Akpagana*

BP. 20244
Laboratoire de Botanique et Ecologie
végétale
Université du Bénin
BP. 1515, Lomé, Togo
Fax: +228 21 85 95
Email: kakpagan@syfed.tg.refer.org

ASIE

M. Zulmukshar Shaari

Forestry Department Headquarters
Peninsular Malaysia
Jalan Sultan Salahuddin
50 660 KUALA LUMPUR
Malaysia
Fax: +60 3 292 56 57
Email: zul@forestry.gov.my

M. N P Singh

Botanical Survey of India
P-8 Brabourne Road
Calcutta-700 001, India
Fax: +91 33 242 93 30
Email: envis@cal2.vsnl.net.in

M. Dwiatmo Siswomartono*

Gd. Pusat Kehutanan
Mangala Wanabakti, Blok VII Lt 7
Gatot Subroto, Jakarta 10270,
Indonesia
Fax: +62 21 572 02 27

M. Jiansheng Jia*

Division-Director
The Endangered Species Import and
Export Management Office of the
People's Republic of China
State Forestry Administration
18 Hepingli Dongjie
Beijing 100714, China
Fax: +86 10 64 29 95 15
Email: csjia@public.east.cn.net

AMÉRIQUE CENTRALE, DU SUD ET CARAÏBES

Mme Marga C M Werkhoven

Hermesstraat 43
PO Box 4083
Paramaribo, Suriname
Fax: +597 46 41 51
Email: m.werkhoven@cq-link.sr

M. Enrique Forero

Instituto de Ciencias Naturales
Facultad de Ciencias
Universidad Nacional
Apartado 7495
Bogotá, Colombia
Fax: +57 1 316 53 65
Email: eforero@ciencias.unal.edu.co

Mme Fátima Mereles*

Dpto. de Botánica
Facultad de Ciencias Químicas
Universidad Nacional de Asunción
c.c 11001 - 3291, Campus UNA
Asuncion, Paraguay
Fax: +595 21 58 5564
Email: botanica@qui.una.py

EUROPE

Mme Margarita Clemente Muñoz

Jardín Botánico de Córdoba
Avda. de Linneo s/n
E-14004 Cordoba, Spain
Fax: +34 957 29 53 33
Email: cr1clmum@uco.es

M. Jan de Koning

Hortus Botanicus/Rijksherbarium
PO Box 9516
2300 RA Leiden, Netherlands
Fax: +31 71 527 51 99
Email: dekoning@rulrhh.leidenuniv.nl

M. Dieter Supthut*

David-Hess-Weg 14
PO Box 758
8030 Zurich, Switzerland
Fax: +41 1 482 82 89
Email: dsupthut@access.ch

Mme Hanna Werblan-Jakubiec*

Hortus Botanicus
Al. Ujazdowakie4
00 478 Warszawa, Poland
Fax: +48 22 622 6646
Email: ogrod@bot.uw.edu.pl

AMÉRIQUE DU NORD

M. Bertrand von Arx

Calypso Hills, RR2, S3 C92
Lumby, BC V0E 2G0
Fax: +1 250 547 97 79
Email: vonarx@junction.net

Mme Patricia Dolóres Dávila Aranda*

ENEP Iztacala
Av. De los Barrios s/n
Los Reyes Iztacala, Tlalnepantla
Estado de México, Mexico
Fax: +52 5 623 12 25
Email: pdavilaa@servidor.unam.mx

OCÉANIE

M. Greg Leach

Assistant Director, Biodiversity
Parks and Wildlife Commission
of the Northern Territory
PO Box 496, Palmerston NT 0831
Australia
Fax: +61 8 89 44 84 55
Email: greg.leach@nt.gov.au

M. Osia Gideon*

Forest Research Institute
PO 314, Lae, Morobe Province Papua
New Guinea
Fax: +67 5 472 6572
Email: osia.gideon@upng.ac.pg

*Suppléant(e)

Secrétariat CITES

15, chemin des Anémones
Case postale 456, 1219 Châtelaine
Genève, Suisse
Fax: +41 22 797 3417

CITES NEWS - PLANTES

est éditée et produite par :

Jacqui Roberts

Conventions & Policy Section,
Royal Botanic Gardens, Kew, UK.
Fax: +44 (0)20 8332 5757
Email: J.Roberts@rbgkew.org.uk

Enriqueta Martín-Consuegra

Paqui Tarifa

Relaciones Públicas
Jardín Botánico de Córdoba, SPAIN
Fax: +34 57 29 53 33
Email: jardinbotcord@cod.servicom.es

Traduction:

Bertrand von Arx, Canada